



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 728

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 728 intitulé *Règlement ordonnant l'exécution des travaux d'élimination des raccordements inversés et octroi d'une aide financière* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 octobre 2024 et qu'il est entré en vigueur le 9 octobre 2024.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 9 octobre 2024.

M^e Luc Drouin
Directeur des affaires juridiques et greffier